



A Athis-Mons le 11/10/2023

Motion d'Assemblée Générale des IESSA du CRNA Nord

Les IESSA du CRNA/N se sont réunis en Assemblée Générale mercredi 11 octobre 2023 pour débattre du projet d'arrêté Filière Technique et du dispositif de fidélisation proposé par la DSNA.

A ce stade des discussions, le projet d'arrêté Filière Technique constitue un bouleversement majeur de l'organisation du travail des IESSA et une régression sociale pour les agents concernés.

Les IESSA du CRNA Nord sont opposés à son application en l'état et revendiquent :

- Le maintien du **nombre de jours** de congés actuel (**CA + RTT**) pour tous les agents.
- Le maintien du mécanisme actuel de récupération pour les **manips de nuit**.
- La garantie de ne pas augmenter le **nombre de vacances annuelles sur site** compte tenu des difficultés de déplacement en Région Parisienne.
- La possibilité de **déposer les CDF sous forme de repos compensateur** avec la même souplesse que les récupérations actuelles.
- La revalorisation financière et en temps des **vacations flexibles**.
- L'augmentation des **compensations** liées au temps de travail et aux préavis de sollicitation par le service ainsi que des **préavis de sollicitation** qui déclenchent les CDF.

De manière plus générale, les IESSA du CRNA Nord adhèrent au mandat de négociation délivré par la Commission Exécutive UNSA-IESSA à son Bureau National.

Par ailleurs, les IESSA du CRNA Nord ont également pris note des derniers travaux en plénière sur la fidélisation des IESSA du CRNA/N, d'Orly et du CRNA/E.

Ceux-ci sont largement insatisfaisants et les IESSA du CRNA Nord revendiquent une **augmentation substantielle de la prime de fidélisation versée à QT + 4 ans**.

Les IESSA du CRNA Nord mandatent la section locale UNSA-IESSA et son Bureau National pour mener toutes les actions qu'ils jugeront nécessaires afin de défendre leurs intérêts dans le cadre de ces deux sujets structurants pour leur avenir.

Motion votée à l'unanimité (43 présents)